

Réf: Dossier N° 022810

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BOULANGERIE TATA »

Siège social Abidjan, Port-Bouët, quartier abattoir, LOT 20,

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 06/07/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE ,NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOULANGERIE TATA »

Objet : Boulangerie; Pâtisserie ;

Toutes prestations de service liées aux activités précitées ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-Bouët, quartier abattoir, LOT 20,

Dirigeant(s) : M MOUSSA DICKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02745 du 29/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19218/GTCA/RC/2021 du 29/07/2021

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

